

EXPERT click

EXPERT Bio Wood



DEFINITION / DESTINATION

Sous couche d'isolation pour parquet flottant et stratifié en lame. Les sous couches d'isolation acoustique sont des produits éprouvés dans leur longue pratique. Le bon choix lorsqu'il s'agit d'applications standard du fait de leurs caractéristiques polyvalentes.

Sous-couche d'isolation acoustique destinée aux revêtements flottant tels que les parquets contrecollés, revêtement stratifiés, en liège etc. et non appropriée aux parquets massifs, carrelages, ou revêtements en pierres naturelles collés en plein avec le support.

Ê Ne convient pas sur des planchers chauffant.

Ê Ne protège pas contre l'humidité

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Désignation	Valeurs	Unité	Norme
Longueur de lame	79	cm	
Largeur de lame	59	cm	
Épaisseur de lame	5,5	mm	
Densité d'une lame	240	Kg/m ²	
Isolation thermique	0,10	m ² K/W	
Matériaux	Fibre de bois		

Désignation	Valeurs	Unité	Norme
Gain en bruit de choc	19	dB	DIN EN ISO 140-8
Gain en bruit aérien	6% en comparaison à une mousse 3mm de 30kg/m ³ PE		
Classement au feu	Efl		
Compatibilité écologique	Aucune pollution et sans incidences toxicologiques		
COV			

Sans HCFC (HydroChloroFluoroCarbures), élimination avec les ordures ménagères, recyclable, ne présente aucun risque, ni d'un point de vue toxicologique, ni pour les nappes phréatiques.

MISE EN OEUVRE

POSE

Avant de procéder à la pose, s'assurer que le support est bien plat, propre, sec, sans fissure, résistant et stable et qu'il correspond aux conformités courantes. Respecter également les indications du fabricant du revêtement de sol sélectionné. En cas d'humidité élevée ou résiduelle, demandez conseil à votre revendeur ou votre artisan sur la nécessité d'assécher le support ou d'utiliser un pare-vapeur supplémentaire. En règle générale, les conditions de garantie du fabricant du revêtement prescrivent l'utilisation d'un tel pare-vapeur (disponible avec nos accessoires). Poser la sous-couche sur le sol et joindre les lés bord à bord en les fixant à l'aide d'un ruban adhésif pour éviter un glissement de la sous-couche. Procéder ensuite à la pose du parquet, du revêtement stratifié ou en liège.

STOCKAGE

Stocker la sous couche EXPERT Bio Wood dans un endroit frais, sec et à l'abri des UV.

Se conserve jusqu'à un an, sans exposition au soleil ou aux intempéries.

COMPATIBILITE

Aucune incompatibilité connue avec le bitume, le PVC, le linoléum ou synthétiques ou la magnésie.

REMARQUES

En cas de pose dans une pièce à sol chauffant, nous préconisons l'utilisation de d'un film PE pare-vapeur.

Toutes les indications présentes sur cette page correspondent à notre actuel niveau de connaissances des produits et de leurs applications.

Elles ne garantissent cependant aucune propriété particulière des produits ou leur compatibilité pour une application spéciale concrète. Pour cette raison, ces informations ne font l'objet d'aucune obligation légale. Sous réserve de modification techniques, de fautes d'impression ou d'erreurs.